AFIGEC HDF
Société par actions simplifiée
au capital de 193 310 euros
Siège social : 4 rue d'Isly, 59000 LILLE
479 102 188 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 224 477,12 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice .....224 477,12 euros

Un prélèvement sur le compte « **autres réserves** » .....27 212,50 euros
Lequel s'élève ainsi à 2 558 135,47 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à ..... 251 689,62 euros

A titre de dividendes .....251 689,62 euros
Soit 13,02 euros par action

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 51 884,70 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 199 804,92 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 mars 2026 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

La Présidente
Signé par Valerie Bleuze
Le 30 mars 2026

jesignexpert.com doc_0VqJ
tx_DM95a3GAZ5a3

SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE

4 rue D ' ISLY

59000 LILLE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

APE : 6920Z Siret : 47910218800030

BUREAU LEVALLOIS PERRET

Certifiés conformes
La Présidente

Signé par Valerie Bleuze
Le 30 mars 2026

jesignexpert.com doc_40QP
tx_DM95a3GAZ5a3

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes **1**
Compte de résultat (N-1 Approuvé) 2
Compte de résultat - 2022-06 3
Compte de résultat (suite) 4
Bilan Actif (N-1 Approuvé) 5
Bilan Actif - 2022-06 6
Bilan Passif (N-1 Approuvé) 7
Bilan Passif - 2022-06 8
Annexe 9
Règles et méthodes comptables *10*
Faits caractéristiques *13*
Notes sur le bilan *14*
Notes sur le compte de résultat *21*
Autres informations *22*

SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE

2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat (N-1 Approuvé)

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2025	30/09/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 452 680	7 500	4 460 180	4 098 048
Chiffre d'affaires net	**4 452 680**	**7 500**	**4 460 180**	**4 098 048**
Production stockée			65 206	188 580
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			68 227	84 732
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			782	2 428
Total produits d'exploitation (I)			**4 594 395**	**4 373 788**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 607 155	1 189 787
Impôts, taxes et versements assimilés			43 190	52 308
Salaires			1 982 522	2 118 233
Cotisations sociales			599 373	684 725
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 562	29 038
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			76 421	190 143
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			1 046	58 026
Total charges d'exploitation (II)			**4 329 270**	**4 322 260**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**265 125**	**51 528**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			31 625	242 232
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 449	229
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			**34 074**	**242 461**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 081	8 820
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**9 081**	**8 820**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**24 993**	**233 641**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**290 118**	**285 169**

Compte de résultat - 2022-06

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2025	30/09/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 452 680	7 500	4 460 180	4 098 048
Chiffre d'affaires net	**4 452 680**	**7 500**	**4 460 180**	**4 098 048**
Production stockée			65 206	188 580
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			68 227	84 732
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			782	2 428
Total produits d'exploitation (I)			**4 594 395**	**4 373 788**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 607 155	1 189 787
Impôts, taxes et versements assimilés			43 190	52 308
Salaires			1 982 522	2 118 233
Cotisations sociales			599 373	684 725
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 562	29 038
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			76 421	190 143
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			1 046	58 026
Total charges d'exploitation (II)			**4 329 270**	**4 322 260**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**265 125**	**51 528**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			31 625	242 232
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 449	229
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			**34 074**	**242 461**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 081	8 820
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**9 081**	**8 820**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**24 993**	**233 641**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**290 118**	**285 169**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)	**1 245**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-1 245**	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	64 396	11 339
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 628 469**	**4 616 249**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**4 403 992**	**4 342 420**
BENEFICE OU PERTE	**224 477**	**273 829**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 449	242 232
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	9 081	8 662

Bilan Actif (N-1 Approuvé)

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	71 883	69 274	2 609	4 032
Fonds commercial (1)	1 222 054		1 222 054	1 222 054
Autres immobilisations incorporelles	397 519		397 519	397 519
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	220 491	151 236	69 256	88 610
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 284 270		1 284 270	1 284 270
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				30
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 591		15 591	15 591
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**3 211 808**	**220 509**	**2 991 299**	**3 012 106**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	253 786		253 786	188 580
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 487 593	287 480	1 200 113	1 845 293
Autres créances	828 571		828 571	236 226
Charges constatées d'avance (3)	29 758		29 758	25 245
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	1 068 154		1 068 154	352 851
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 667 863**	**287 480**	**3 380 383**	**2 648 195**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	**6 879 671**	**507 989**	**6 371 681**	**5 660 301**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Actif - 2022-06

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	71 883	69 274	2 609	4 032
Fonds commercial (1)	1 222 054		1 222 054	1 222 054
Autres immobilisations incorporelles	397 519		397 519	397 519
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	220 491	151 236	69 256	88 610
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 284 270		1 284 270	1 284 270
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				30
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 591		15 591	15 591
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**3 211 808**	**220 509**	**2 991 299**	**3 012 106**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	253 786		253 786	188 580
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 487 593	287 480	1 200 113	1 845 293
Autres créances	828 571		828 571	236 226
Charges constatées d'avance (3)	29 758		29 758	25 245
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	1 068 154		1 068 154	352 851
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 667 863**	**287 480**	**3 380 383**	**2 648 195**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	**6 879 671**	**507 989**	**6 371 681**	**5 660 301**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif (N-1 Approuvé)

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	193 310	193 310
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	122 078	122 078
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 585 348	2 488 784
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**224 477**	**273 829**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 145 213**	**3 098 001**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		499
Emprunts et dettes financières diverses (3)		447 195
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	247 270	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 009 135	583 010
Dettes fiscales et sociales	999 150	956 929
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	240 631	35 261
Produits constatés d'avance	730 283	539 406
TOTAL DETTES	**3 226 468**	**2 562 300**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	**6 371 681**	**5 660 301**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 979 198	2 562 300
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		499
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan Passif - 2022-06

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	193 310	193 310
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	122 078	122 078
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 585 348	2 488 784
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**224 477**	**273 829**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 145 213**	**3 098 001**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		499
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	247 270	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 009 135	583 010
Dettes fiscales et sociales	999 150	956 929
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	240 631	634 686
Produits constatés d'avance	730 283	539 406
TOTAL DETTES	**3 226 468**	**2 562 300**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	**6 371 681**	**5 660 301**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 979 198	2 562 300
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		499
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE 2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 6 371 681 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 224 477 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 36,23 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2024)

Description de la méthode de calcul:

Règles et méthodes comptables

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.
Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS N°19 révisée (norme européene) et par la norme FAS87 (norme américaine).
Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Benefit Obligation). La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.
La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante: Engagement passé = Droits acquis par le salarié

*Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits
*Actualisation
*Coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié:

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale
* salaire mensuel estimé à fin de carrière
* pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie * probabilité de rester en vie dans l'entreprise.

Calcul de l'actualisation = (1+ taux d'actualisation) puissance - horizon, où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:
- Taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) : 3.50 %
- Départ volontaire du salarié à 65-67ans.
- Taux de charges patronales 42%.
- Table de mortalité INSEE 2024.
- Evolution salariale 1% par an.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les honoraires provisionnés au titre du contrôle légal des Commissaires aux Comptes s'élèvent à 3 120.00 € HT au 30/09/2025.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 222 054			1 222 054
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	469 401			469 401
Immobilisations incorporelles	**1 691 456**			**1 691 456**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	151 445		3 657	147 788
- Matériel de transport	100			100
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	97 776		25 172	72 604
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**249 321**		**28 830**	**220 491**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 284 270			1 284 270
- Autres titres immobilisés	30		30	
- Prêts et autres immobilisations financières	15 591			15 591
Immobilisations financières	**1 299 891**		**30**	**1 299 861**
ACTIF IMMOBILISE	**3 240 668**		**28 860**	**3 211 808**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		28 830	30	28 860
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**28 830**	**30**	**28 860**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
ACQUISITION FONDS COMMERCIAL - CLIENTELE	436 000			436 000
ACQUISITION FONDS COMMERCIAL - CABINET LE	458 289			458 289
CLIENTELE BUREAU ORCHIES			45 735	45 735
CLIENTELE BUREAU BETHUNE			282 030	282 030
Total	**894 289**		**327 765**	**1 222 054**

Le poste autres immobilisations incorporelles comprend :

- Logiciels : 71 883 €
- Mali technique fusion EC2A/FCC : 371 788 €
- Mali technique fusion ALTUS/ FIDUCIAIRE EC2A : 25 730 €

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participations des filiales sont comptabilisés à leur prix d'acquisition augmentés des frais d'acquisition.

La valeur d'utilité des titres immobilisés à la clôture de l'exercice a été calculée par la méthode des capitaux propres, diminués du fonds commercial dans la fille et augmenté du chiffre d'affaires , aboutissant à une valeur d'utilité.

La valorisation obtenue au prorata du pourcentage de détention par la mère étant supérieure à la valeur d'origine des titres, ces derniers n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL CABINET FORTIN 59000 LILLE	176 550	615 592	99,99	66 363
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 279 270	1 279 270			31 625
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 851	1 423		69 274
Immobilisations incorporelles	**67 851**	**1 423**		**69 274**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	73 195	13 938	3 657	83 476
- Matériel de transport	77	23		100
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 439	4 178	23 957	67 659
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**160 711**	**18 139**	**27 615**	**151 236**
ACTIF IMMOBILISE	**228 562**	**19 562**	**27 615**	**220 509**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 361 514 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15 591		15 591
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 487 593	1 487 593	
Autres	828 571	828 571	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 758	29 758	
Total	**2 361 514**	**2 345 922**	**15 591**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACT A ETABLIR	58 922
FACTURES A ETABLIR GROUPE	54 121
ASSOCIES-INTERETS COURUS	541
Total	**113 584**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 310,00 Euros décomposé en 19 331 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 979 198 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 009 135	1 009 135		
Dettes fiscales et sociales	999 150	999 150		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	240 631	240 631		
Produits constatés d'avance	730 283	730 283		
Total	**2 979 198**	**2 979 198**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	167 525			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 63 048 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON	64 125
FNP GI GROUPE	664 228
DETTES PROVIS. PR CONGÉS	132 461
DETTES PROV./R T T	2 446
PROV/HS	26 671
FRAIS COLLABORATEURS	1 038
PERSONNEL CHARGES A PAYER	16 050
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS	45 951
PROVISIONS CHARGES SUR RTT	807
CHARGES SOCIALES SUR PROV/HS	8 324
CHARGES SOCIALES - CHARGE	5 743
ETAT - AUTRES CHARGES À P	73
CHARGES A PAYER CFE ORCHIES	189
CHARGES A PAYER CFE BETHUNES	540
CHARGES A PAYER CFE LILLE	1 373
CHARGES A PAYER- CFE ARRAS	990
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	2 946
FORMATION CONTINUE A PAYER	9 820
CLIENTS R.R.R. A ETABLIR	120
Total	**983 894**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVAN	29 758		
Total	**29 758**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVAN	608 549		
PCA INTRAGROUPE	121 734		
Total	**730 283**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2025	30/09/2024
PRESTATIONS DE SERVICES	4 460 180	4 098 048
TOTAL	**4 460 180**	**4 098 048**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2008, la société SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ALTUS CONSEIL. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La filiale incluse dans le périmètre est la SARL AFIGEC AUDIT HDF

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 49,59 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	39	
Ouvriers		
Total	**50**	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 80 022 Euros
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 36,23 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2024)

GROUPE AFIGEC

Expert Comptable & Conseil

E X C E A

AFIGEC HDF

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

SARL D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS – IDF
SARL DE COMMISAIRES AUX COMPTES – COMPAGNIE REGIONALE DE VERSAILLES - AU CAPITAL DE 3 750 €
SIEGE SOCIAL : 22, RUE CAMILLE PELLETAN – 92300 LEVALLOIS-PERRET – 498 104 371 R.C.S NANTERRE
SIRET : 498 104 371 00014 – TEL. 01 49 70 97 60 – FAX 01 49 70 97 69 – E-mail : contact@ang-excea.com

EXCEA

AFIGEC HDF

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'assemblée générale de la société AFIGEC HDF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AFIGEC HDF relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note sur les immobilisations financières dans l'annexe légale expose les règles relatives à leur évaluation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le respect de la règle comptable visée ci-dessus.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Levallois-Perret, le 26 mars 2026

Le commissaire aux comptes
EXCEA

Signé par Christophe Nos
Le 26 mars 2026

doc_k7lW
tx_wdmqtVDQamnow

Christophe NOS

Bilan Actif (N-1 Approuvé)

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	71 883	69 274	2 609	4 032
Fonds commercial (1)	1 222 054		1 222 054	1 222 054
Autres immobilisations incorporelles	397 519		397 519	397 519
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	220 491	151 236	69 256	88 610
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 284 270		1 284 270	1 284 270
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				30
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 591		15 591	15 591
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**3 211 808**	**220 509**	**2 991 299**	**3 012 106**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	253 786		253 786	188 580
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 487 593	287 480	1 200 113	1 845 293
Autres créances	828 571		828 571	236 226
Charges constatées d'avance (3)	29 758		29 758	25 245
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	1 068 154		1 068 154	352 851
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 667 863**	**287 480**	**3 380 383**	**2 648 195**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	**6 879 671**	**507 989**	**6 371 681**	**5 660 301**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif (N-1 Approuvé)

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	193 310	193 310
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	122 078	122 078
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 585 348	2 488 784
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**224 477**	**273 829**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 145 213**	**3 098 001**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		499
Emprunts et dettes financières diverses (3)		447 195
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	247 270	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 009 135	583 010
Dettes fiscales et sociales	999 150	956 929
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	240 631	35 261
Produits constatés d'avance	730 283	539 406
TOTAL DETTES	**3 226 468**	**2 562 300**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	**6 371 681**	**5 660 301**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 979 198	2 562 300
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		499
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat (N-1 Approuvé)

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2025	30/09/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 452 680	7 500	4 460 180	4 098 048
Chiffre d'affaires net	**4 452 680**	**7 500**	**4 460 180**	**4 098 048**
Production stockée			65 206	188 580
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			68 227	84 732
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			782	2 428
Total produits d'exploitation (I)			**4 594 395**	**4 373 788**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 607 155	1 189 787
Impôts, taxes et versements assimilés			43 190	52 308
Salaires			1 982 522	2 118 233
Cotisations sociales			599 373	684 725
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 562	29 038
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			76 421	190 143
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			1 046	58 026
Total charges d'exploitation (II)			**4 329 270**	**4 322 260**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**265 125**	**51 528**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			31 625	242 232
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 449	229
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			**34 074**	**242 461**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 081	8 820
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**9 081**	**8 820**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**24 993**	**233 641**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**290 118**	**285 169**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)	**1 245**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-1 245**	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	64 396	11 339
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 628 469**	**4 616 249**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**4 403 992**	**4 342 420**
BENEFICE OU PERTE	**224 477**	**273 829**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 449	242 232
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	9 081	8 662

SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE 2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 6 371 681 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 224 477 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 36,23 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2024)

Description de la méthode de calcul:

Règles et méthodes comptables

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.
Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS N°19 révisée (norme européene) et par la norme FAS87 (norme américaine).
Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Benefit Obligation). La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.
La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante: Engagement passé = Droits acquis par le salarié

*Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits
*Actualisation
*Coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié:

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale
* salaire mensuel estimé à fin de carrière
* pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie * probabilité de rester en vie dans l'entreprise.

Calcul de l'actualisation = (1+ taux d'actualisation) puissance - horizon, où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:
- Taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) : 3.50 %
- Départ volontaire du salarié à 65-67ans.
- Taux de charges patronales 42%.
- Table de mortalité INSEE 2024.
- Evolution salariale 1% par an.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les honoraires provisionnés au titre du contrôle légal des Commissaires aux Comptes s'élèvent à 3 120.00 € HT au 30/09/2025.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 222 054			1 222 054
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	469 401			469 401
Immobilisations incorporelles	**1 691 456**			**1 691 456**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	151 445		3 657	147 788
- Matériel de transport	100			100
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	97 776		25 172	72 604
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**249 321**		**28 830**	**220 491**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 284 270			1 284 270
- Autres titres immobilisés	30		30	
- Prêts et autres immobilisations financières	15 591			15 591
Immobilisations financières	**1 299 891**		**30**	**1 299 861**
ACTIF IMMOBILISE	**3 240 668**		**28 860**	**3 211 808**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		28 830	30	28 860
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**28 830**	**30**	**28 860**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
ACQUISITION FONDS COMMERCIAL - CLIENTELE	436 000			436 000
ACQUISITION FONDS COMMERCIAL - CABINET LE	458 289			458 289
CLIENTELE BUREAU ORCHIES			45 735	45 735
CLIENTELE BUREAU BETHUNE			282 030	282 030
Total	**894 289**		**327 765**	**1 222 054**

Le poste autres immobilisations incorporelles comprend :

- Logiciels : 71 883 €
- Mali technique fusion EC2A/FCC : 371 788 €
- Mali technique fusion ALTUS/ FIDUCIAIRE EC2A : 25 730 €

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participations des filiales sont comptabilisés à leur prix d'acquisition augmentés des frais d'acquisition.

La valeur d'utilité des titres immobilisés à la clôture de l'exercice a été calculée par la méthode des capitaux propres, diminués du fonds commercial dans la fille et augmenté du chiffre d'affaires , aboutissant à une valeur d'utilité.

La valorisation obtenue au prorata du pourcentage de détention par la mère étant supérieure à la valeur d'origine des titres, ces derniers n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL CABINET FORTIN 59000 LILLE	176 550	615 592	99,99	66 363
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 279 270	1 279 270			31 625
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 851	1 423		69 274
Immobilisations incorporelles	**67 851**	**1 423**		**69 274**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	73 195	13 938	3 657	83 476
- Matériel de transport	77	23		100
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 439	4 178	23 957	67 659
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**160 711**	**18 139**	**27 615**	**151 236**
ACTIF IMMOBILISE	**228 562**	**19 562**	**27 615**	**220 509**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 361 514 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15 591		15 591
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 487 593	1 487 593	
Autres	828 571	828 571	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 758	29 758	
Total	**2 361 514**	**2 345 922**	**15 591**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACT A ETABLIR	58 922
FACTURES A ETABLIR GROUPE	54 121
ASSOCIES-INTERETS COURUS	541
Total	**113 584**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 310,00 Euros décomposé en 19 331 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 979 198 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 009 135	1 009 135		
Dettes fiscales et sociales	999 150	999 150		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	240 631	240 631		
Produits constatés d'avance	730 283	730 283		
Total	**2 979 198**	**2 979 198**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	167 525			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 63 048 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON	64 125
FNP GI GROUPE	664 228
DETTES PROVIS. PR CONGÉS	132 461
DETTES PROV./R T T	2 446
PROV/HS	26 671
FRAIS COLLABORATEURS	1 038
PERSONNEL CHARGES A PAYER	16 050
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS	45 951
PROVISIONS CHARGES SUR RTT	807
CHARGES SOCIALES SUR PROV/HS	8 324
CHARGES SOCIALES - CHARGE	5 743
ETAT - AUTRES CHARGES À P	73
CHARGES A PAYER CFE ORCHIES	189
CHARGES A PAYER CFE BETHUNES	540
CHARGES A PAYER CFE LILLE	1 373
CHARGES A PAYER- CFE ARRAS	990
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	2 946
FORMATION CONTINUE A PAYER	9 820
CLIENTS R.R.R. A ETABLIR	120
Total	**983 894**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVAN	29 758		
Total	**29 758**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVAN	608 549		
PCA INTRAGROUPE	121 734		
Total	**730 283**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2025	30/09/2024
PRESTATIONS DE SERVICES	4 460 180	4 098 048
TOTAL	**4 460 180**	**4 098 048**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2008, la société SAS AFIGEC HAUTS DE FRANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ALTUS CONSEIL. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La filiale incluse dans le périmètre est la SARL AFIGEC AUDIT HDF

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 49,59 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	39	
Ouvriers		
Total	**50**	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 80 022 Euros
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 36,23 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2024)